

L'an deux mille dix-huit, le 20 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 19 h à la salle Jacques Brel à Montastruc-la-Conseillère.

Votants:

C3G: Nicolas ANJARD, Didier CUJIVES, André FONTES, Jean-Claude MIQUEL, Brigitte GALY, Véronique MILLET, Jean-Louis BOURGEOIS

CCF: Francis BERGON, Daniel DUPUY, Guy NAVLET, Colette SOLOMIAC, Gilbert COMBIER, Sylvain PINEAU

Nombre de délégués : 47

Quorum: 24

Date de convocation: 12/03/2018

Membres présents : 26

Pouvoirs: 1

CCCB: Joël CAMART, Diane ESQUERRE, Sabine GEIL-GOMEZ, Herveline JACOB Thierry SAVIGNY, Patrice

SEMPERBONI,

CCVA: Robert SABATIER

CCSGCC: Serge BAGUR, Marie-Laure BAVIERE, Roland CLEMENCON, Jean-Luc LACOME, Gilles MARTIN, Joël

MELAC

Absents ayant donné pouvoir : Jean-Louis FLORES à Jean-Luc LACOME

Secrétaire de Séance : Véronique MILLET

Domaine: Finances

Délibération n°: 18/82

Objet : Demande d'aide pour le projet Territoire Numérique et Connecté au titre du dispositif LEADER

Le Président demande au Vice-Président en charge de ce dossier, Guy Navlet, de présenter l'opération. Guy Navlet expose que le PETR Pays Tolosan peut demander une subvention aux fonds Européen FEADER au titre du dispositif LEADER. Il est rappelé que cette expérimentation est proposée dans les fiches actions du dispositif LEADER.

Cette demande portera sur les dépenses nécessaires eu développement, à la maintenance et à l'hébergement de l'application. Ce projet est éligible aux subventions LEADER au titre de l'AXE 3 : Faire circuler les hommes, les données et les flux - action N°3A « Territoire connecté »

L'autofinancement prévu est de 19 200.00 euros pour un budget prévisionnel de 96 000.00 euros TTC. Le montant final de l'aide LEADER dépend des aides octroyées par les autres financeurs, sollicités comme

suit:

| BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET TERRITOIRE NUMERIQUE ET CONNECTI | | |
|--|--------------|-------------|
| Total du Projet | 96 000 € TTC | |
| FINANCEMENT | Montant | Pourcentage |
| Subvention ETAT | 28 800 € | 30% |
| Subvention Région | 28 800 € | 30% |
| Subvention Europe - LEADER | 19 200 € | 20% |
| Autofinancement prévisionnel | 19 200 € | 20% |
| TOTAL DES FINANCEMENTS | 96 000 € | 100% |

Il est proposé au Conseil Syndical de se prononcer pour :

- -1- Le dépôt d'une demande d'aide au taux le plus haut au titre de l'expérimentation Territoire Numérique et Connecté
- -2- La validation le Budget Prévisionnel présenté ci-dessus
- -3- Le mandat du Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Entendu l'exposé du Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical se prononce à l'unanimité de ses membres présents et représentés pour :

- -1- Déposer une demande d'aide au taux le plus haut au titre de l'expérimentation Territoire Numérique et Connecté,
- -2- Prendre acte que le budget prévisionnel de l'opération est estimé à 80 000.00 euros HT, soit 96 000.00 euros TTC, avec un part d'autofinancement minimale de 19 200.00 euros,
- -3- Mandater le Président pour signer tout acte et tout document relatif à l'exécution de ce dossier.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 20 mars 2018.

Le Président,

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication Fait et délibéré en séance du 20 mars 2018

Au registre sont les signatures

Didier CUJIVES